

# Eolien : Mécanisation des paysages de la France

La France est superbe, cela tient à sa situation géographique exceptionnelle, à la variété infinie de sa structure géologique, et à son passé prestigieux qui a laissé un patrimoine magnifique. La richesse des paysages de la France n'a d'égal que la diversité des régions.

Ces paysages sont des biens communs. Or l'éolien est un danger mortel.

Le programme éolien s'accélère dans un système complexe et peu reluisant, au niveau politique, financier, social et géographique. Certains profitent de ces développements d'autres en sont victimes mais la nature et le patrimoine historique s'y retrouvent seuls, sans voix !

Au premier contact, en regardant une éolienne à une distance de 5 kilomètres, elle peut en effet sembler majestueuse. Elle tourne lentement et par temps calme dans un paysage banal, certains la trouvent belle, voir paisible et rassurante. Une intuition plus inquiétante apparaît en regardant à la même distance une ferme éolienne. Elle est classiquement composée de 10 aérogénérateurs, mis en arc de cercle à 400 m les uns des autres. Un sentiment de malaise augmente en s'approchant de cet ensemble. D'abord le gigantisme apparaît et puis surtout le fait que tout disparaît autour.

A 500 m c'est une usine électrique pharaonique de mats qui tournent, ronronnent et clignotent la nuit et qui n'a plus rien à voir avec l'image idyllique de l'écologie et de l'environnement préservé.

On ne voit plus que les éoliennes. Elles ont dévoré le paysage et elles ont cannibalisé l'espace.

La variole éolienne est en cours

Cette perception des éoliennes prend alors une autre dimension lorsque l'on découvre avec stupéfaction que ces 10 aérogénérateurs ne sont que le petit début d'un immense puzzle et que 15.000 à 20.000 machines sont programmées à l'horizon 2023 par le nouveau Ministre de l'écologie Nicolas Hulot et la commission Lecornu inféodée au lobby des promoteurs du vent.

Cette commission dirigée par le secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la transition écologique et solidaire vient de proposer 10 mesures scandaleuses pour accélérer l'implantation des nouvelles machines

Elle veut supprimer, par des mesures de régression du droit inouïes, la possibilité de lutter contre cette destruction des paysages de notre pays et de son patrimoine historique.

Les éoliennes vont banaliser et mécaniser tous les paysages de la France, on ne verra plus qu'elles  
En 2023 avec 20.000 aérogénérateurs, ce sera :

- la France transformée en pelote d'épingle, mortellement atteinte, des champs à perte de vue, des forêts de pylônes en ferraille ou en béton, des nouveaux milliers de lignes électriques à Haute tension, des milliers de transformateurs

- 2 000 à 3 000 « parcs éoliens » de 6 à plusieurs dizaines de machines, des régions entières couvertes, 1100 éoliennes de 200m de haut dans la région Auvergne Rhône-Alpes cantal, 400 sur le parc régional du Languedoc Roussillon, la Bretagne, le Cotentin recouvert, la Picardie envahie , des centaines sur les crêtes de l'Ardèche, le calvados disparu, le Vexin atteint, le Roussillon, l'Aube

dénaturées, la Charente, la Vendée infestées, les cols de Vosges abîmés, le département de la Vienne patrie de l'art roman , du bocage et de la Gâtine banalisé.

Une affaire d'argent, pas d'électricité ni d'écologie

C'est une affaire d'argent.

Les maires veulent leurs éoliennes parce que la commune espèrent toucher une taxe l'« IFER ».

Les propriétaires de terrain acceptent de louer leurs terres pour mettre une éolienne parce cela va rapporter 5 à 10.000 euros par an et par machine.

Le reste n'est qu'un galimatias technico économique de l'écolo-business qui utilise tous les moyens pour culpabiliser ceux qui oseraient ne pas être d'accord.

Honte au Ministre de l'écologie Nicolas Hulot, et à la commission Sébastien Lecornu, honte à tous les élus nationaux qui cautionnent la défiguration de la France. Honte aux élus locaux qui ne voient pas plus loin que l'intérêt de leur petit « canton ».

Vous doutez ?

Traversez donc la Picardie en voiture, vous croiserez plus d'éoliennes que de betteraves !

Imaginez à présent 15 000 éoliennes de 200 m de haut de plus, couvrant toute la France.

Un des plus beaux pays du monde va être saccagé par les responsables politiques qui bafouent tous les efforts et les investissements fait par les français depuis de centaines d'années pour le préserver.

Un vent de révolte citoyen

L'ensemble des associations qui luttent contre l'eolien et les 8 associations d'intérêt public de protection des paysages et du patrimoine n'accepteront pas un tel massacre.

Elles se sont concertées et elles ont publié le 19 janvier 2018 le communiqué de presse suivant:

Communiqué de presse 19 janvier 2018

Eolien terrestre :

**NON** au mitage massif des territoires et des paysages de France

A la suite de l'annonce des conclusions du groupe de travail sur l'éolien, les associations signataires font connaitre leur vive opposition aux mesures annoncées jeudi 18 janvier 2018 par Monsieur Sébastien Lecornu, Secrétaire d'Etat à la Transition écologique et solidaire.

La soi--disant consultation évoquée par le ministre a soigneusement tenu à l'écart les riverains d'éoliennes et les associations qui les représentent et ont pour objet la défense du Patrimoine et des paysages ;

Ces mesures ne prennent aucunement en compte l'impact de la proximité des habitations face à des engins de plus en plus haut (200 mètres) ;

Elles ignorent tout autant la protection des paysages et l'environnement du patrimoine, classé par l'Etat, qui n'est même pas mentionné par les propositions ;

Il s'agit par une démarche à caractère financier (sur le dos des consommateurs) de faciliter à tout prix une industrialisation massive des espaces naturels et agricoles, au mépris de ce que devrait être une démarche écologique respectueuse ;

Pour tenter de museler l'opposition des citoyens, le choix est fait de mettre en place des procédures dérogatoires au droit commun français.

Un véritable équilibre doit être trouvé entre la politique de protection du patrimoine et celle de l'environnement. Toutes deux contribuent à l'activité économique.

Les associations signataires restent disposées à une véritable concertation qui doit enfin avoir lieu entre le gouvernement et les parties prenantes.